



À Monsieur WOERTH

Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique

Paris, le 2 septembre 2010,

Monsieur le Ministre,

Les organisations signataires du présent courrier ont entamé depuis mercredi avec force et détermination une grève illimitée de la pénibilité. Nous assurons dorénavant nos gardes et astreintes uniquement sur assignations. En mai dernier vous n'aviez pas répondu à nos sollicitations c'est pourquoi nous vous demandons à nouveau avec insistance de bien vouloir nous rencontrer.

Nous sommes anesthésistes, réanimateurs, pédiatres, obstétriciens, gynécologues, urgentistes, et nous assurons jour et nuit l'accueil des patients et la permanence des soins sur l'ensemble des hôpitaux publics du territoire. Nous sommes fiers de cet engagement.

Cependant le projet actuel de réforme des retraites ne tient pas compte de la pénibilité du travail de nuit, lequel est consubstantiel à nos métiers. Les études scientifiques démontrent sans ambiguïté la réduction de l'espérance de vie en bonne santé après la retraite des travailleurs soumis à cette pénibilité. Dans les faits, vous nous proposez de continuer à travailler jusqu'à 67 ans. Nous ne pouvons l'accepter. Car, usés par le travail de nuit, nous savons que nous ne pourrions pas bénéficier de nos années de retraite en bonne santé.

Vous trouverez en pièces jointes notre dernier communiqué de presse, les documents explicitant plus précisément nos arguments ainsi que nos propositions pour atténuer et réparer les conséquences néfastes pour notre santé du travail de nuit.

Cordialement,

**Organisations signataires :**

- **SAMU-URGENCES de FRANCE** – Dr Marc GIROUD Centre hospitalier de Pontoise
- **SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS ANESTHESISTES REANIMATEURS NON UNIVERSITAIRES** – Dr James BRODEUR Centre Hospitalier de Bourges
- **SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS REANIMATEURS DES HOPITAUX PUBLICS** – Pr Jean Luc DIEHL Hôpital Européen G Pompidou Assistance Publique Hôpitaux de Paris
- **SYNDICAT NATIONAL DES PEDIATRES EN ETABLISSEMENT HOSPITALIER** – Dr Jean Louis CHABERNAUD Hôpital Antoine Béchère Assistance Publique Hôpitaux de Paris
- **SYNDICAT NATIONAL DES PRATICIENS HOSPITALIERS ANESTHESISTES REANIMATEURS -ELARGI** – Dr Nicole SMOLSKI Centre Hospitalier Universitaire de Lyon
- **SYNDICAT NATIONAL DES GYNECOLOGUES OBSTETRICIENS DE FRANCE** - Dr Jacques FAIDHERBE Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier

**Pièces jointes (4) :**

- **CP unitaire du 2 septembre**
- **Dossier de presse SNPHAR-E «pénibilité du travail de nuit »**
- **Plateforme de revendications communes**
- **Historique des réformes de la retraite des praticiens hospitaliers**